



Dossier d'enquête - abattage

Propriétaires : Mme Meredith HAROLD et
M. Eric PORCHERAY
Ch. des Santous 8
1270 Trélex

Demande d'abattages : 1 cèdre

Parcelle N° 412

Affiché au PP du 1er au 20 juillet 2026

Observations

Oppositions





DENIS MATHYS
GARDE FORESTIER
Chemin du Ru 22
1041 Bottens
dm@dmathys.ch



Rapport d'abattage ou d'élagage pour dérogation à la conservation du patrimoine arboré

N° de rapport : RAE-1018
Date de la visite : 24/06/2026

Propriétaire

Parcelle : 412
Harold Meredith
Chemin de Santous 8
1270 Trélex
078 641 71 96

Commune

Commune de Trélex
Administration communale

Place de la Tour 6
1270 Trélex

Garde Forestier

Denis Mathys – dm@dmathys.ch – 079 622 55 76

Concernant une demande d'abattage pour :

Cèdre

Circonférence à 1m du sol : 170 cm
Diamètre de la couronne au sol : .
Hauteur : 11

Valeur paysagère

Grande valeur

Valeur biologique

Valeur moyenne

Etat sanitaire

Sain et vigoureux

Proposition

Autoriser l'abattage

Compensation

Replantation (remarques ci-dessous)

Notes et observations

Plantation compensatoire: refuser la proposition faite par les propriétaires, comme discuter en 2025, plantation d'un arbre fruitier mi-tige.

Photo(s) à télécharger



Cote :					
Conservation	0	1	2	3	4
17 JUN 2026					
Va à					PH

Commune de Trélex

FORMULAIRE TYPE DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la loi du 30 août 2022

Propriétaire Prénom/Nom : Meredith Harold / Eric Porcheray
 Adresse : Chemin des Santous 8 Parcelle (s) N° 412
 Tél : 07816417196 Mail : meredith.a.harold@gmail.com
07916382564 eric76.pochere@gmail.com
 Objet (s) concerné (s)

Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement du patrimoine arboré concerné ainsi que des photographies.

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la demande						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire
1	1	Cèdre	170	11	40+	✓

Arbre remarquable inscrit à l'inventaire cantonal

La requête doit être adressée par écrit à la commune qui transmet le dossier à la DGE-BIODIV pour instruction avec publication FAO

DEMANDE

Abattage Elagage hors entretien courant

MOTIFS

Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés
 Entrave avérée à l'exploitation agricole
 Impératif de construction ou d'aménagement

Requête établie dans le cadre d'un projet de construction, la demande de dérogation doit être soumise avec la demande de permis de construire.

Description des motifs de la demande : L'arbre a pris une taille trop importante par rapport à la partie de la parcelle qui lui avait été allouée lorsqu'il a été planté. Les racines de l'arbre endommagent toujours plus les voies d'accès et présentent des risques significatifs de chutes pour les personnes souhaitant accéder aux 2 propriétés.
 32.01/abattage



Commune de Trélex

PLANTATIONS COMPENSATOIRES

Une fois la plantation terminée, joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement des plantations compensatoires et retourner ce formulaire à la Commune de Trélex

Désignation exacte des plantations compensatoires				
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)
1	1	Abelia mosanensis	1-1.5	1.5

Emoluments administratifs dès l'obtention de l'autorisation : CHF 100.00

Lieu et date.....Trélex, le 5 juin 2026

Signature du/des propriétaire (s).....Meredith A. Harold

Aucun travail ne peut être exécuté sans autorisation municipale.

Garage

lot 2

16 MAI 2006

EXTRAIT CONFORME

Emolt Fr.: 10-

Le conservateur



S. Meunier

Places de parc



